

Arrêté conjoint fixant l'actualisation de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) pour les établissements et services médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap pour la période 2019 à 2023.

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie

Le Président du Conseil Départemental de L'Orne

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L.313-12-2 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-9 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 5 janvier 2017 portant nomination de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie – Madame Christine GARDEL, à compter du 1er février 2017 ;

Vu l'arrêté conjoint du 26 janvier 2018 fixant la programmation 2017-2022 des CPOM pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap du département de l'Orne ;

Vu la circulaire N°DGAS/SD5C/2013/300 du 25 juillet 2013 relative à la mise en œuvre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens prévu à l'article L.313-11 du CASF.

ARRETEMENT

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté conjoint du 26 janvier 2018 fixant la programmation 2017-2022 des CPOM pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap du département de l'Orne, est abrogé à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La Directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie et le président du Conseil départemental de l'Orne arrêtent la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements et services pour personnes en situation de handicap :

- de compétence tarifaire propre de l'ARS – signature bipartite avec l'organisme gestionnaire,
- de compétence tarifaire propre du Conseil Départemental – signature bipartite avec l'organisme gestionnaire,
- de compétence conjointe ARS et Conseil Départemental – signature tripartite.

ARTICLE 3 : La programmation des CPOM des établissements et services pour personnes en situation de handicap des compétences tarifaires propres de l'ARS et du Conseil départemental de l'Orne ou de compétence conjointe figure en annexe du présent arrêté. Cette programmation peut être ajustée chaque année.

ARTICLE 4 : Les CPOM des établissements et services pour personnes en situation de handicap des compétences tarifaires propres de l'ARS et du Conseil départemental de l'Orne ou de compétence conjointe signés au cours de l'année N-1 entrent en vigueur au 1^{er} janvier de l'année N conformément à l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, dans le délai franc de deux mois à compter de la plus tardive des dates de publication prévues à l'article 6. Cette saisine peut se faire via l'application « Télérecours citoyen » : www.telerecours.fr

ARTICLE 6 : La Directrice de l'autonomie de l'ARS de Normandie, le Directeur général des services du département de l'Orne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie, de la Préfecture de l'Orne et au bulletin officiel du conseil départemental de l'Orne.

Fait à Caen,

Le **- 4 FEV. 2019**

P/ La Directrice générale
de l'Agence Régionale de Santé de Normandie,
La Directrice générale adjointe
Elise NOGUERA
Christine GARDEL

Le Président du conseil départemental
de l'Orne,
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Le Directeur général des services

Gilles MORVAN

ANNEXE 1

GESTIONNAIRE	FINESS EJ	RAISON SOCIALE	FINESS ET	COMMUNE	DATE ENTREE EN VIGUEUR
2019					
Association ASPEC	610787673	ESAT LE VAL	610784092	MORTAGNE-AU-PERCHE	01/01/2019
		IME LES COTEAUX	610780314	MORTAGNE-AU-PERCHE	
		MAS RESIDENCE LA COLLINE	610005399	MORTAGNE-AU-PERCHE	
		FAM TERRES NOIRES-LA COLLINE	610789885	MORTAGNE-AU-PERCHE	
		FOYER D'HEBERGEMENT LE VAL	610784589	MORTAGNE-AU-PERCHE	
Association La Providence	610787087	SESSAD - S.A.A.A.I.S	610003618	ALENCON	01/01/2019
		CAMP LA PROVIDENCE	610780033	ALENCON	
		SESSAD - SSEFIS	610005977	ALENCON	
		CESDA LA PROVIDENCE	610780231	ALENCON	

2020					
ADAPEI DE L'ORNE	610785891	ESAT LES ATELIERS DE BEAUREGARD	610002537	BEAUREGARD	01/01/2020
		ESAT LES ATELIERS DU BOCAGE	610784431	FLERS	
		ESAT LES ATELIERS DE LA POMMERAIE	610785487	ARGENTAN	
		ESAT LES ATELIERS DE LA FREMONDIERE	610788655	L'AIGLE	
		ESAT LES ATELIERS DE BELLEVUE	610781247	ALENCON	
		IME L'ESPOIR	610780249	ARGENTAN	
		IME LES PEUPLIERS	610780421	FLERS	
		IME LA PASSERELLE	610780439	ALENCON	
		MAS LA SOURCE	610786972	L'AIGLE	
		SESSAD DÉPARTEMENTAL	610790578	ALENCON	
		MAS LE PONANT	610784522	VALFRAMBERT	
		SAVS	610007833	ALENCON	
		FOYER LE ZEPHIR	610006496	VALFRAMBERT	
		FOYER LES BRUYERES	610006504	LA LANDE PATRY	
		FOYER L'ALBATROS	610788663	L'AIGLE	
		FOYER LE COTTAGE	610787665	ARGENTAN	
		FOYER DE VIE LES BOUTONS D'OR	610007981	LA LANDE PATRY	
FOYER DE VIE LES ALIZEES	610007999	VALFRAMBERT			

Association ADSEAO	610787616	SMPP ALENCON	610787913	ALENCON	01/01/2020
APF France HANDICAP	750719239	SAMSAH APF	610002529	ARGENTAN	01/01/2020
Association FOYER NOTRE DAME	610000143	SESSAD DU PERCHE	610006025	MORTAGNE-AU-PERCHE	01/01/2020
		IME DU PERCHE	610780298	MORTAGNE-AU-PERCHE	
		IME PIGEON	610780405	SAINT-HILAIRE-LE-CHATEL	
Association LEHUGEUR-LELIEVRE	610787764	ITEP DESIRE PILOT	610780280	FLERS	01/01/2020
		IEM LA FORET	610781239	SAINT-ANDRE-DE-MESSEI	
		SAMSAH DEPARTEMENTAL - ANTENNES FLERS ET ALENCON	610004848	FLERS	
		CAFS - IME SEGUR	610005704	L'AIGLE	
		CAFS - IME MARIE CRUE	610005712	FLERS	
		SESSAD DE L'AIGLE	610005993	L'AIGLE	
		SESSAD DE FLERS	610006017	FLERS	
		IME SEGUR	610780256	AUBE	
Association ANAIS	610000754	ESAT DU PAYS D'ALENCON - SITES DE SEES ET CERISE	610780959	SEES	01/01/2020
		ESAT DE REMALARD	610781346	REMALARD EN PERHCE	
		ESAT - DOMFRONT	610781460	DOMFRONT	
		FAM AUTISTES	610006405	ARGENTAN	
		SESSAD AUTISME	610007205	ALENCON	
		ITEP CHAMPTIERRY	610780330	SAINT-MAURICE-LES-CHARENCEY	
		MAS LA CHAUMIERE	610785677	JUVIGNY SOUS ANDAINE	
		MAS GODEGRAND	610789521	LA CHAPELLE-PRES-SEES	
		IME GODEGRAND	610787988	LA CHAPELLE-PRES-SEES	
		FOYER HOUSSEMAINE	610787053	LA CHAPELLE-PRES-SEES GACE	
		FOYER DE VIE SEES	610006264	SEES	
		FOYER DE VIE PERROU	610784456	PERROU	
		FOYER DE SAINT MARTIN	610784795	SEES	
		FOYER D'HEBERGEMENT D'ESAT	610784654	DOMFRONT	
		SAVS DEPARTEMENTAL DE L'ORNE	610006389	CERISE	

2021

AAMSPPO	610003956	CAMSP POLYVALENT DE L'ORNE	610003964	ALENCON	01/01/2021
CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'ORNE	610780025	MAS LES PASSEREAUX	610005951	ALENCON	01/01/2021

2022

UGECAM	760025734	SESSAD UGECAM	610006033	ALENCON	01/01/2022
		IME LA GARENNE	610780322	SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS	
		ITEP LA ROSACE	610780348	SEES	

2023

NEANT